

# LE PALMARÈS 2017

**65 collectivités et 2 lycées récompensés pour cette édition 2017.**

Ces nouveaux récipiendaires viennent s'ajouter aux 297 collectivités déjà honorées depuis 2011, date de lancement de cette opération.

## Répartition par niveau de distinction

### Niveau 1 libellule

Commune	Dpt	Commune	Dpt	Commune	Dpt
Audun-le-Roman	54	Gandrang	57	Saint-Max	54
Bousse	57	Gorcy	54	Saint-Quirin	57
Cattenom	57	Hambach	57	Saizerais	54
Dieuze	57	Henridorff	57	Sampigny	55
Dommartin-lès-Toul	54	Joeuf	54	Sarralbe	57
Eloyes	88	Lunéville	54	Sarreguemines	57
Epinal	88	Moyeuvre-Grande	57	Téting-sur-Nied	57
Essey-lès-Nancy	54	Nomeny	54	Villerupt	54
Falck	57	Obergailbach	57	Xirocourt	54
Forbach	57	Petite-Rosselle	57		

#### 1 libellule

Respect de la loi Labbé, signature de la charte régionale et engagement dans la démarche zéro pesticide, sensibilisation des élus et formation des agents du service des espaces verts aux méthodes alternatives à l'utilisation des pesticides, sensibilisation du grand public à la démarche.

# LE PALMARÈS 2017

## 65 collectivités et 2 lycées récompensés pour cette édition 2017.

Ces nouveaux récipiendaires viennent s'ajouter aux 297 collectivités déjà honorées depuis 2011, date de lancement de cette opération.

### Répartition par niveau de distinction

#### Niveau 2 libellules

Commune	Dpt	Commune	Dpt	Commune	Dpt
Cerville	54	Lycée Blaise Pascal - Forbach	57	Sainte-Pôle	54
Euville	55	Marville	55	Sarrebourg	57
Laneuveville-devant-Nancy	54	Metz	57	Tritteling-Redlach	57
Laquenexy	57	Saint-Dié-Des-Vosges	88	Vandœuvre-lès-Nancy	54
Le Ban-St-Martin	57				

#### 2 libellules

Suppression de l'utilisation de produits phytosanitaires de synthèse depuis au moins un an, utilisation des produits de bio-contrôle, formalisation de la démarche par un plan de gestion différenciée ou par un plan de désherbage, sensibilisation de l'ensemble des services techniques, communication auprès de la population sur la démarche.

# LE PALMARÈS 2017

**65 collectivités et 2 lycées récompensés pour cette édition 2017.**

Ces nouveaux récipiendaires viennent s'ajouter aux 297 collectivités déjà honorées depuis 2011, date de lancement de cette opération.

## Répartition par niveau de distinction

### Niveau 3 libellules

Commune	Dpt	Commune	Dpt	Commune	Dpt
Aboncourt	57	Guenviller	57	Moncel-sur-Seille	54
Altviller	57	Hoste	57	Pagny-sur-Meuse	55
Anould	88	Kerbach	57	Pommerieux	57
Augny	57	Laxou	54	Remelfing	57
Belleray	55	LEGTA – Courcelles-Chaussy	57	Revigny-sur-Ornain	55
Bitche	57	Ligny-en-Barrois	55	Ritzing	57
Contrexéville	88	Lelling	57	Rogeville	54
Cornimont	88	Loisy	54	Toul	54
Friauville	54				

### 3 libellules

Suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires y compris des produits de bio contrôle et « à faible risque » depuis 3 ans, suppression des produits anti-mousse sur les trottoirs, initiation d'une démarche de préservation de la biodiversité (haies, vergers, prairies...) et de restauration des ressources en eau de la collectivité (rivière, berge, zones humides...), communication régulière auprès des autres gestionnaires susceptibles d'entretenir des espaces verts.